



Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Satigny

Jeudi 6 novembre 2014 de 18h00 à 19h30
Salle du conseil de l'école de Satigny Village

Présents :

Directeur : Stéphane Zbinden

Secrétaire : Madlen Konrad

Représentants des Enseignants : Marie-Françoise Bischoff Gagnière
Audrey Mercier
Noémie Moggio
Anne Florin

Commune : M. Poget, Conseiller administratif

Responsable des bâtiments scolaires : Luc Piller

Représentants des parents : Véronique Leuenberger
Catherine Schwager

GIAP : Frédéric Ducommun

Invités :

Infirmière : Sylvie Barral
Stagiaire : Tess Truan

Excusés :

Représentants des parents : Isabella Siddiqi
Cédric Pauli

1. Bienvenue, accueil

M. Zbinden salue les membres et ouvre la séance à 18h00.

Il présente Mme Tess Truan, stagiaire de Mme Noémie Moggio. Celle-ci explique, que dans le cadre de sa formation d'enseignante, elle tient un journal de bord de ce que ses stages lui apprennent.

M. Zbinden relève que l'école se doit d'accueillir les stagiaires et encourage vivement les enseignants à devenir formateurs de terrain.

1.1 Etat de la situation rentrée 2014-2015

Pour la rentrée de cette année, l'effectif a été passablement chargé. Il y a 15 classes pour l'école de Satigny Village et 5 classes pour l'école de Satigny Mairie, soit un total de 20 classes.

Depuis le début de l'année le nombre d'élèves va croissant. De 394 élèves on est maintenant à 401. Il faut encore rajouter à ce chiffre, les écoles de DLR qui comptent 165 élèves, ce qui ramène l'établissement à 566 élèves en tout. M. Zbinden souligne que notre établissement fait partie de la moyenne supérieure des établissements de Genève en nombre d'élèves et nous détenons même le record du nombre d'écoles.

La modification de la répartition des degrés entre les deux écoles, soit le système de double filière, est pour la majorité des parents et élèves très bien accepté. Les RE de Satigny Mairie constatent une réelle différence et trouvent l'ambiance plus agréable.

Les RP signalent que le trafic routier aux abords de l'école de Satigny Mairie est très intense et s'inquiètent beaucoup pour la sécurité des élèves, particulièrement le soir à la sortie des devoirs surveillés. Les RP déplorent qu'il n'y ait plus de patrouilleuse à ce moment-là. M. Piller informe qu'il en va de même pour les élèves de l'école de Satigny Village qui prennent le chemin en sens inverse. Mmes Bischoff-Gagnière et Florin signalent qu'il en a toujours été ainsi et qu'il incombe aux parents de venir chercher leur enfant à l'école ou de trouver un fonctionnement qui les rassure. M. Poget rappelle que le carrefour a été réaménagé pour plus de sécurité, et suggère que les parents s'organisent entre eux pour trouver une solution satisfaisante.

Les RP demandent aux enseignants s'ils ont constaté plus de bagarres dans le préau ? Les enseignants n'ont rien relevé de particulier et M. Zbinden précise que le climat de l'ensemble de nos écoles est globalement très serein.

Mme Mercier parle du projet des clés magnétiques et demande si cela sera possible d'élargir les plages horaires pour accéder aux bâtiments scolaires ? M. Piller informe que l'école est ouverte de 7h à 22h00 en semaine et fermée le week-end. Toutefois il serait possible d'envisager de donner accès le samedi. Pour l'heure il se pose la question de savoir à qui revient la responsabilité en cas d'oubli d'une fermeture de portes. Il informe aussi que l'accès pourra aussi être possible pendant les vacances scolaires sauf durant celles de l'été de la mi-juillet à la mi-août. Pour l'heure rien n'est encore décidé. Mme Sylvie Barral indique que ce système existe déjà dans d'autres écoles et que les portes se ferment automatiquement à clé, ces serrures peuvent être programmées. M. Piller rebondit et signale que les ouvertures et fermetures automatiques répétitives usent rapidement les cylindres qui coûtent environ 2'000.—/pièce. Il suggère de prévoir une porte de service utilisable en dehors des heures de cours. Il informe aussi que l'ensemble des portes de l'école seront équipées par ces serrures sauf les armoires qu'on ouvrira toujours avec les clés actuelles. Ce changement est prévu pour l'été prochain.

2. Suivi des dossiers en cours

2.1 Mise en place de la grille horaire 2014-2015

M. Zbinden constate qu'avec l'introduction du mercredi matin, quelques difficultés qui n'étaient pas prévisibles ont été engendrées et l'on se retrouve face à de nouveaux défis. Par exemple, les remplacements de notre enseignante d'éducation physique ont pu être problématiques.

Une nouveauté est le principe d'annualisation de l'horaire des enseignants sur 1800 heures par année. L'enseignant consacre environ 900 heures en classe et les autres 900 heures sont dédiées à la préparation des cours ou au travail administratif. En dehors des séances obligatoires, les enseignants ont la liberté de répartir ce temps comme ils le souhaitent.

M. Zbinden informe que dans le cadre de la sécurité lors d'incendie, toutes les écoles ont dû faire un exercice d'évacuation. Dans l'ensemble tout s'est très bien déroulé, même si quelques ajustements doivent être faits. M. Botta du SIS et M. Hayoz, pompier volontaire étaient présents lors de ces exercices qui ont été validés.

2.2 Projet « atelier du livre » école de Satigny Mairie

Mme Florin indique qu'au niveau du branchement et du système informatique, tout est mis en place. Cependant il reste à finaliser l'étiquetage des livres.

Les RP informent que plusieurs membres du Comité de l'APE sont en train de procéder au tri, à la répartition par thèmes et à l'étiquetage avec codes-barres de tous les livres. Le mobilier est également presque fini. Une liste des souhaits des enseignants est en attente et les derniers achats se feront dès réception de cette dernière. L'APE a déjà réglé les achats effectués par les enseignants pour un montant d'env. CHF 700.-

Les RP demandent s'il était possible de suivre la même formation que les enseignants pour les parents bénévoles. M. Zbinden accueille favorablement la demande.

2.3 Semaine thématique

Les RP : Ce projet va être reconduit après Pâques mais le thème n'est pas encore choisi.

M. Zbinden rend attentif que la fête des 10 ans de l'école aura lieu le 28 avril 2015 et suggère que le thème soit en rapport avec la fête. Les RP proposeront ce sujet à l'APE.

2.4 Situation parascolaire

M. Ducommun : En ce qui concerne les inscriptions pour cette année, 143 élèves fréquentent chaque jour les cuisines scolaires sur 285 élèves inscrits, et 55 élèves le parascolaire sur 169 inscrits.

Les dates pour l'inscription 2015-2016 sont les suivantes :

Samedi 30.5.15 de 8h00 à 12h00
Mercredi 3.6.2015 de 16h00 à 20h00.

Le GIAP est tout à fait satisfait de la nouvelle formule concernant les inscriptions et constate que la rentrée s'est déroulée de façon beaucoup plus sereine. Le délai de carence de 2 mois est toujours maintenu pour les parents qui ne pourraient pas justifier leur retard pour l'inscription.

M. Ducommun informe que pour l'instant il n'y a pas de référent socioéducatif. 12 autres équipes sur le canton sont également dans la même situation. Le recrutement est difficile car peu d'assistants sortent des écoles ASE.

2.5 Prochains COET

M. Zbinden trouve que la formule actuelle du COET est bonne et adaptée, et s'il devait y avoir un changement venant du DIP, il souhaite maintenir le concept tel qu'il est. L'ensemble des membres approuve.

3. Divers

3.1 Fête de l'Escalade : écoles et mairie 12 et 13 décembre

La fête prévue par la Mairie aura lieu le 13 décembre. Pour cette occasion, l'école de Satigny Mairie décorera la salle de gym. M. Poget informe qu'un flyer sera distribué pour l'occasion.

Les RP profitent de remercier Mmes Furnon, Moggio et Rodriguez d'avoir organisé des entraînements hors temps scolaire, pour la course de l'Escalade. Un grand merci également à tous les parents bénévoles qui y participent également.

Les RE demandent à M. Piller s'il était possible de disposer d'une salle de gym pour la fête de l'Escalade de l'école ?

M. Piller propose la salle de l'école de Satigny Village et recommande de n'y apporter aucune boisson ni aliment.

3.2 Calendrier de l'Avent

Le jour choisi est le 19 décembre. Les enseignants sont d'accord de faire la décoration.

3.3 Festivités 10 ans école Satigny Village 28 avril 2015

M. Poget demande si la Commune peut faire partie de la Commission des festivités. Cette commission va être créée prochainement.

3.4 Introduction mercredi matin

Mme Barral constate que depuis l'introduction du mercredi matin, la transmission des informations concernant les élèves et les PAI doit être revue afin d'éviter que ne survienne un incident.

Jusqu'à présent il appartenait au titulaire de classe de faire le relais avec d'autres enseignants ou remplaçants. La situation étant devenue plus complexe car le titulaire est en décharge lors de certains cours, elle propose de rencontrer les équipes enseignantes pour mettre en place un système mieux adapté.

Le problème se pose particulièrement pour la gym. Mme Moggio propose à l'intention des remplaçants, de mettre une checklist à la salle de gym.

L'ensemble des PAI se trouve à la salle des maîtres et chez le directeur. Les enseignants titulaires ont ceux des élèves de leur classe et le document se trouve dans le registre de classe.

M. Piller indique qu'un classeur sera prochainement mis à la salle des maîtres avec la liste de tous les produits de nettoyage utilisés dans l'école. En cas d'absorption, la composition du produit pourra être indiquée.

M. Zbinden demande l'avis consultatif des RP en ce qui concerne les premières pages du bulletin scolaire, à savoir si les parents souhaitent ou non que ces pages soient en papier cartonné blanc ? Les RP trouvent que le papier recyclé est tout-à-fait suffisant et que c'est même une très bonne chose.

3.5 Fugue

M. Zbinden recommande la procédure suivante lorsqu'un enfant quitte l'école de façon subite et sans raison.

1. Téléphoner au Directeur ou à la secrétaire ou au MA ou MR et bien entendu aux parents.
2. Si le contact avec l'une de ces personnes n'est pas possible, alors de suite appeler la police.

Il est important d'intervenir rapidement car les routes et rails de chemin de fer peuvent être un danger important.

3.6 Visite de Mme Marchesini

M. Zbinden informe que Mme Marchesini fait le tour des écoles du canton et le 13 novembre elle sera présente dans notre Etablissement. Il lui fera visiter nos 5 écoles et une réunion aura lieu en fin de matinée lors de laquelle Mme Marchesini répondra aux questions des enseignants.

3.7 Tournois et MDAS

Les RP demandent si les tournois seront maintenus malgré le débrayage des MDAS ?

M. Zbinden répond que les tournois seront moins nombreux mais qu'ils auront tout de même lieu, cependant sur temps scolaire.

3.8 Ligne CFF

M. Poget rappelle que les enseignants peuvent s'inscrire auprès des CFF pour une information au sujet des risques des voies de chemin de fer.

3.9 Visites offertes par la Mairie

Mme Moggio remercie la Mairie pour les visites proposées aux classes. (GE 200)

Elle relève que dans le cadre d'Artefact, M. Roux a été un excellent animateur. (COSEDEC)

3.9 Memento

Les RP demandent à ce que les dates des épreuves cantonales puissent figurer dans le prochain Memento. M. Zbinden trouve cette idée judicieuse et cela sera fait dès que possible.

Les RP préconisent également de rappeler aux parents, avant les vacances d'octobre, l'adresse du site de l'Etablissement où se trouvent toutes les informations utiles.

La séance est levée à 19h30

Prochain COET 19 février 2015